

Passer et exécuter les marchés de travaux

DURÉE DE LA FORMATION

2 journées (14h)

CONTEXTE

Les travaux représentent une part importante des achats. La préparation, la passation et l'exécution des marchés publics de travaux font appel à des intervenants multiples et à des notions et compétences spécifiques.

L'ensemble des contenus à maîtriser sera abordé, en termes d'initiation, dans les limites d'une formation d'une journée. Les marchés globaux intégrant conception et exécution seront simplement évoqués.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE, COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les spécificités et les points-clés de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics de travaux.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux acheteurs, rédacteurs, ingénieurs, techniciens et conducteurs de travaux, chargés de la passation et du suivi d'exécution des marchés publics de travaux.

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation générale des marchés publics ou avoir une pratique dans ce domaine.

LIEU

Les Jeudis de l'Achat se déroulent dans nos locaux situés au 10-14 rue Audubon 75020 Paris.

FORMATEUR

La formation est animée par M. Yves-Simon Le Naëlou, consultant associé et responsable formation de Citia. Exerçant au sein du cabinet depuis 1997, il met, depuis de nombreuses années, sa très longue expérience de l'achat public au service des stagiaires dans les formations délivrées par Citia.



ACCESSIBILITÉ

Le cabinet Citia prend en compte la participation aux Jeudis de l'Achat de personnes en situation de handicap (Utiliser le formulaire de contact sur le site www.citia.fr pour vérifier les possibilités et modalités de l'accessibilité en fonction de la nature du handicap).

LE CONTENU DE LA FORMATION

Les thèmes successifs suivants seront tous abordés en prenant en compte la réglementation, la doctrine associée et les dernières jurisprudences.

Des illustrations concrètes seront proposées et analysées. Des exemples tirés de la pratique des participants pourront être pris en compte.

Journée 1 — Cadre réglementaire et généralités

- Les marchés publics de travaux, principales notions : définition, catégories, opération de travaux, programme...
- Les principaux intervenants (MOA, MOE, OPC, CSPS, CT...)
- Les assurances nécessaires

Journée 1 — Passation

- La stratégie d'achat :
 - ◇ Le principe de l'allotissement vs les marchés en entreprise générale
 - ◇ Les marchés à tranches, variantes et PSE
 - ◇ Les marchés à prix global et forfaitaire et/ou à prix unitaires
 - ◇ L'utilisation des accords-cadres
- La mise en concurrence :
 - ◇ Les seuils, publicité et procédure
 - ◇ Le dossier de consultation : règlement de la consultation, pièces techniques et financières, pièces administratives
 - ◇ La sélection des candidatures
 - ◇ Les critères et le jugement des offres

Journée 2 — Exécution

- Le cadre contractuel, le **nouveau** CCAG Travaux et le CCAP
- Le suivi de l'exécution :
 - ◇ Ordres de service
 - ◇ Sous-traitance
 - ◇ Avances, décomptes et acomptes, actualisation et révision
 - ◇ Application des pénalités
 - ◇ Retenue de garantie
 - ◇ Modifications du marché
- L'achèvement du marché :
 - ◇ Opérations préalables à la réception, réception, levée des réserves
 - ◇ Solde et décompte général définitif
 - ◇ Garantie de parfait achèvement, libération des garanties

MOYENS, MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une série d'exposés avec support visuel. Chaque exposé est suivi d'un temps de questions/réponses.

Pour assurer l'interactivité de cette formation, le nombre minimum de stagiaires admis est de 3 personnes et le maximum de 8 personnes (5 pendant la période de crise sanitaire).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

JOURNÉE 1	JOURNÉE 2
09 h 30 : Accueil des participants	09 h 30 : Accueil des participants
09 h 45 : Tour de table et présentation	09 h 45 : Retours sur la journée 1
10 h 00 : Cadre réglementaire et généralités Passation / La stratégie d'achat	10 h 00 : Exécution / Le cadre contractuel, le nouveau CCAG Travaux et le CCAP
11 h 30 : Pause	11 h 30 : Pause
11 h 45 : Passation / La stratégie d'achat	11 h 45 : Exécution / Le cadre contractuel, le nouveau CCAG Travaux et le CCAP
13 h 00 : Déjeuner	13 h 00 : Déjeuner
14 h 00 : Passation / La mise en concurrence	14 h 00 : Exécution / Le suivi de l'exécution
15 h 45 : Pause	15 h 45 : Pause
16 h 00 : Passation / La mise en concurrence Études de cas	16 h 00 : Exécution / L'achèvement du marché Études de cas
17 h 30 : Fin de la journée	17 h 15 : Bilan et évaluation
	17 h 30 : Fin de la formation

ÉVALUATION

L'acquisition des compétences est évaluée en fin de formation à l'aide d'un questionnaire rempli par chaque participant.

ATTESTATION DE FORMATION ET SUPPORT

A l'issue de la formation une attestation de formation et une clé USB contenant les documents support sont remis à chaque participant.

